

VIVRE

A

Entrée du futur (?) Foyer-Résidence

MOUTHIERS-SUR-BOEME

LE MOT DU MAIRE

Il est des moments, dans la vie d'une commune, comme dans la vie d'un homme, où tout peut basculer.

Il devient alors nécessaire de rassembler ses forces et de tendre sa volonté vers le but choisi.

C'est ce qui s'est passé. Nous avons vécu et nous vivons encore des heures difficiles. Votre réaction a été rapide, massive et forte, et grâce à elle nous nous sentons confortés dans notre travail. Nous avions vu juste, le Foyer-Résidence et les Logements Locatifs attenants, correspondent bien à une nécessité, à la fois pour l'accueil des jeunes couples et des personnes âgées, mais également pour la vie et l'équilibre de notre commune. Vous avez été près de 800 à nous le faire savoir, en huit jours, par des signatures. C'est une performance que nous ne sommes pas prêts d'oublier. Vous avez été près de 300 à nous apporter un

vibrant soutien le samedi 1er février, à la salle polyvalente. C'est cela une commune.

Où en sommes-nous ?

Bien que nous n'ayons, aucun engagement écrit, les contacts téléphoniques nous permettent de penser que notre dossier suit un cours administratif normal. Des crédits ont été débaudés par la préfecture. Pourrons-nous les obtenir ? A l'heure actuelle personne ne peut vous l'affirmer.

Notre dossier est dans les mains du Préfet. Nous avons choisi de lui faire confiance, puisque ce projet est en quelque sorte le sien : c'est un arrêté préfectoral du 17 janvier 1985 qui a autorisé sa création après avis très favorable des services instructeurs.

Cependant, au cas où, pour des raisons indépendantes de notre volonté, notre projet ne pourrait se réaliser,

c'est tout un plan de développement de notre commune qui se trouverait compromis. Nous ne saurions sans vous demander votre avis, assumer cet échec. Comment mieux que dans de nouvelles élections pourriez-vous l'exprimer ? C'est le sens que prendrait notre démission si nous y étions contraints.

Ce qui est certain, c'est que nous avons montré qu'en dehors du débat d'opinions les hommes et les femmes d'une même cité peuvent se rassembler autour d'un objectif commun, lorsque celui-ci est porteur d'espoir et de progrès.

Ce n'est sans doute pas le moindre résultat.

LETTER DE SOUTIEN

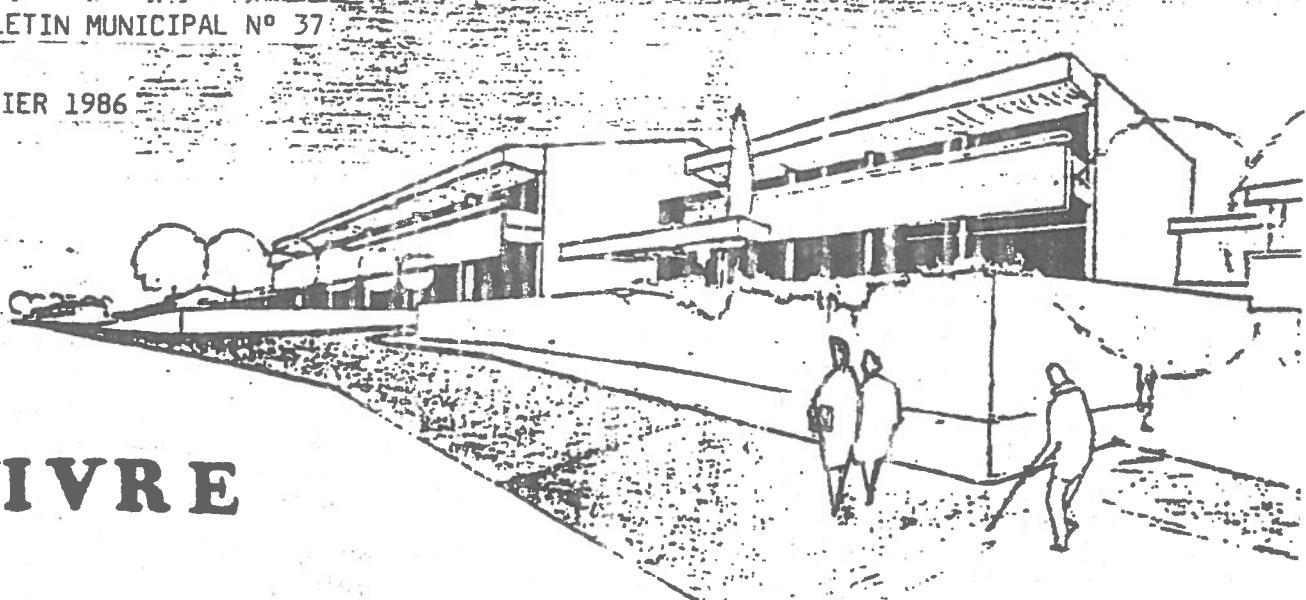
Ma grand-mère étant au Foyer de BARBEZIEUX en ce moment, Mes cousins et cousines, mon frère Pierrick et moi, aimerais l'avoir auprès de chez nous.

Christelle LABARDE.
14 ans.

REUNION EXTRA-ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI
25 JANVIER 1986

Après avoir décidé l'acquisition d'une bande de terrain aux "Morinauds" (pour pouvoir remettre en état le chemin), et d'un tracteur RENAULT (147 000 F.) pour suppléer l'engin actuel (insuffisant pour certains travaux et proche de sa fin), le Conseil Municipal a écouté le point fait par le Maire sur le Foyer-Résidence pour personnes âgées, problème ayant motivé cette réunion extra-ordinaire.

Depuis quelque temps, il était impossible de joindre des personnes responsables susceptibles de donner des renseignements sur l'état d'avancement du dossier confié à l'Office Départemental des H.L.M. C'est presque incidemment que Monsieur GERMIN a appris que le dossier était, avec celui de BLANZAC, entre les mains du Préfet, mais qu'il avait très peu de chances d'obtenir le financement nécessaire.



Rendez-vous a été pris par Monsieur Le Maire avec le Secrétaire Général de la Préfecture. Trois choses sont apprises :

- dans le dossier de MOUTHIERS des renseignements ou des précisions importants ne figuraient pas (arrêté de création du Préfet par exemple).

- aucune demande de financement sur crédits d'état (catégorie I), ou de la région (catégorie II), n'a été formulée par l'Office des H.L.M.

malgré les techniques envisagées de l'ossature bois et du chauffage par plaquettes de bois..

- quasi impossibilité

d'implanter deux Foyers-Résidence dans un même canton, alors que notre projet remonte à 1982, a reçu tous les avis favorables nécessaires, et a été créé par arrêté du Préfet.

Le dossier en l'état ne permettait pas au Préfet de le retenir pour être financé. C'est cette situation qui a conduit le Conseil Municipal à décider de démissionner (si aucune assurance n'était donnée au plus tard le 6 février), à adresser une lettre au Préfet avec un exemplaire du numéro spécial du Bulletin Municipal, à lancer une pétition et à organiser la réunion publique du samedi 1er février.

J.L.

REUNION PUBLIQUE DU SAMEDI 1er FEVRIER

Ce matin près de 300 personnes qui se trouvaient dans la salle polyvalente, après avoir répondu à l'appel du Maire et au Conseil Municipal. Monsieur ARNAUD, Conseiller Général, étant présent, a été invité à monter à la tribune pour pouvoir répondre aux questions éventuelles.

Après exposé de la situation par Monsieur Le Maire, Monsieur ARNAUD a répondu que le financement avait bien été demandé pour MOUTHIERS. Après discussion il est apparu que l'interrogation concernait le financement départemental, mais qu'il n'y avait effectivement aucune demande : l'avait été formulée pour obtenir des crédits de l'état ou de la région. Ce n'est que le lendemain de la visite du Maire à la Préfecture, semble-t-il, à l'initiative du Préfet que la constitution de ces deux projets de financements a débuté.

Les interventions très applaudies de quelques personnes ont montré combien l'assemblée soutenait le Maire et le Conseil Municipal. Il a cependant fallu que Monsieur GERMON demande à tous de rester courtois envers notre hôte, le Conseiller Général.

Celui-ci a précisé que le projet de BLANZAC était aussi peu sûr que celui de MOUTHIERS d'être financé et qu'il craignait que pour éviter de créer un conflit, le Préfet décide de ne financer aucun des deux projets.

En conclusion, l'intérêt des deux communes serait d'éviter de faire trop de "vagues".

Monsieur GERMON a répondu qu'il avait toujours été d'accord pour coopérer, d'autant plus que les deux projets ne sont pas en concurrence quant à leur recrutement. L'un étant destiné à la population du sud du canton, l'autre à celles des communes de la périphérie sud d'ANGOLEME. Cependant il n'était pas possible d'admettre les anomalies constatées concernant le dossier et, fort de l'appui de la population, le Conseil Municipal ne pouvait que maintenir une attitude ferme.

Rendez-vous était pris pour la prochaine réunion du Conseil Municipal, le vendredi 7 février, au lendemain de l'échéance fixée au Préfet pour obtenir des garanties concernant l'avenir de notre projet de Foyer-Résidence.

J.L.

REUNION DU CONSEIL

MUNICIPAL

DU 7 FEVRIER

non-évolution) de la situation.

- démissionner complètement du fait qu'aucune certitude n'a été donnée.

Après discussion le vote du Conseil Municipal a été le suivant :

- démissionner dès à présent : 0 voix sur 18

- sursis avec possibilité de démissionner à tout moment : 17 voix sur 18

- abstention : 1 voix.

Une lettre sera adressée au Préfet pour qu'une délégation du Conseil obtienne, au cours d'une réunion technique prévue le 18 février, toutes précisions sur l'aspect financier du problème.

- des demandes de financement de catégorie I (crédits d'Etat), catégorie II (crédits de la Région), et catégorie III (crédits du Département) ont été déposées.

- Il est admis qu'il puisse y avoir 2 Foyers-Résidence dans le canton de BLANZAC.

Par contre on ne sait, bien sûr, quelle suite sera donnée aux demandes de financement, donc si les 2 projets du canton ou un seul et lequel, verra le jour : et aucune échéance n'a été fixée.

Trois solutions s'offraient au Conseil :

- accepter la situation présente et renoncer à démissionner.

- sursis à la démission en raison des éléments favorables et de la constitution rapide des dossiers de financement, mais en se réservant la possibilité de démissionner à tout moment en fonction de l'évolution (ou de la

Quelques autres questions à l'ordre du jour de cette réunion ont ensuite été examinées :

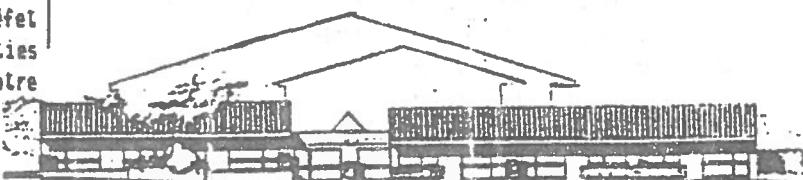
* accord par 16 voix pour et 2 absences pour l'acquisition à 5 francs le m² d'une bande de terrain en vue d'établir une route entre le cimetière et la station de pompage le long du terrain du Foyer-Résidence.

* prolongation de 3 mois de la convention des 2 jeunes embauchés par la commune dans le cadre des T.U.C.

* La commune se joint à VOEUIL pour demander à la Direction Départementale de l'Équipement une étude sur le transport à la demande.

J.L.

Le bulletin est illustré par différentes vues du projet de Foyer-Résidence.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 1986

* Devant l'importance des produits d'entretien utilisés au groupe scolaire et par conséquent la dépense exercée entraînée, le Conseil Municipal décide d'étudier en commission spéciale les besoins réels, et de confier à une maison spécialisée les aménagements après évaluation d'un contrat annuel.

* Les problèmes de transport en commun devenant de plus en plus épiqueux pour certains (personnes âgées...),

la commune de VOEUIL ET GIGET nous demande de bien vouloir nous associer avec elle afin d'évaluer le besoin précis des 2 communes. Une commission intercommale (délégués : MM. MEL'ANGE et DEGorce) est créée à cet effet. Une enquête plus approfondie doit avoir lieu sur la commune de MOUTHIERS dans les prochains mois.

* Le syndicat d'électrification de BLANZAC nous informe qu'un renforcement de ligne est prévu à "Gersac".

* La zone d'emploi se voit agrandie de 800 m² environ, afin de l'ajuster aux plans.

* Une délibération de principe est votée par le Conseil Municipal, afin que les démarches administratives soient entreprises pour effectuer quelques modifications au P.S.

* La municipalité donne une avance de 15 000 F à la M.J.C. afin que celle-ci puisse faire face au fonctionnement du stage d'insertion en attendant la subvention qui lui est accordée.

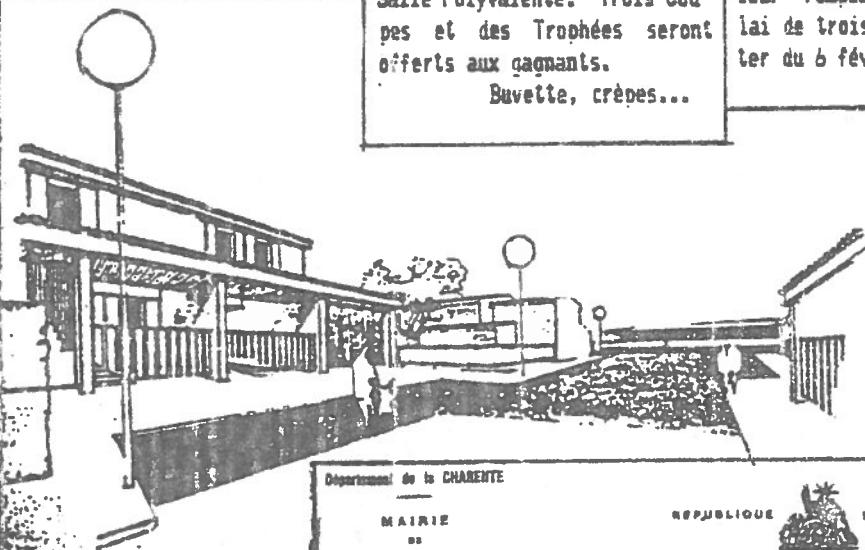
ASSEMBLEE GENERALE DE LA M.J.C.

La réunion de l'Assemblée Générale de la M.J.C. de MOUTHIERS SUR BOEME, aura lieu le 6 mars 1986 à 20 h 30, à la "MAISON POUR TOUS". Le présent avis tient lieu de convocation.

CREATION D'ACTIVITES A LA M.J.C.

La M.J.C. a l'intention de créer très prochainement une section cyclo-tourisme et de mettre en service un labo-photo.

Si vous êtes inté-



SOLIDARITE

Le Club du 3ème Age a fait don de 300 F à la M.J.C. et de 250 F à DANSE sur BOEME, suite au vol qu'elle a subi. Ce dernier club a aussi reçu 150 F du YOGA.

La M.J.C. remercie le Club du 3ème Age pour le don de 300 F qu'il en a reçu.

ressés par l'une ou l'autre de ces activités, vous êtes priés de bien vouloir vous faire connaître à la mairie ou à l'un des responsables de la M.J.C. le plus rapidement possible.

Une réunion pour la création de ces activités est prévue de façon à démarrer au printemps.

SOIREE PING-PONG

Vous êtes invités à participer à la traditionnelle COUPE POPULAIRE DE PING-PONG qui aura lieu le samedi 15 février 1986 à 20 H 30, à la Salle Polyvalente. Trois Coupes et des Trophées seront offerts aux gagnants.

Buvette, crêpes...

AVIS

La population est informée que l'Equipement va effectuer, dans les prochains jours, le curage des fossés sur les chemins départementaux N° 674, 42 et 427, dans la partie comprise entre les limites de FOUGUEBRUNE et MOUTHIERS. Les entrées privées ne doivent en aucun cas empêcher l'écoulement des eaux de ruissellement dans les fossés et, au cas où les ouvrages (ponceaux en pierres ou buses) seraient obstrués et non réparables, les propriétaires concernés devraient pourvoir à leur remplacement dans un délai de trois semaines à compter du 6 février.

Département de la CHARENTE
Mairie
de
MOUTHIERS-SUR-BOEME
CHARENTE
16400 RUFFEC EN CHARENTE
Téléphone (16) 57.22.50

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Le 4 Février 1986

Le Maire de MOUTHIERS SUR BOEME
à
Monsieur le Député-Maire d'ANGOULEME

Monsieur le Député,

Vous avez certainement eu à connaître de l'inquiétude de la population de MOUTHIERS en ce qui concerne le financement du foyer résidence pour personnes âgées. Une pétition lancée il y a cinq jours a apporté plus de 700 signatures. Une réunion publique en présence de Monsieur ARNAUD, conseiller général de BLANZAC a rassemblé plus de 300 personnes très motivées par ce projet.

Jusqu'à ce que le Conseil Municipal ne s'est senti aussi soutenu par ses électeurs. Une lettre dont copie est jointe a été envoyée à Monsieur le Préfet, Commissaire de la République. Aucune réponse à ce jour. Nous vous demandons par conséquent de bien vouloir intervenir afin qu'assurance nous soit donnée que tout est mis en œuvre pour que les crédits de catégorie 1 ou 2 soient affectés à notre projet afin que nous puissions voir un début de réalisation dès cette année. Je tiens à insister sur le fait que notre projet dépasse de loin le seul foyer résidence, puisque nous avons voulu l'intégrer dans une véritable opération d'urbanisme au milieu de logements sociaux locatifs. Les équipements collectifs du foyer résidence étant intégrés aux équipements communaux (la préparation des repas est centralisée au restaurant scolaire, un centre médico-social est inclus dans le projet) toute possibilité d'adaptation est laissée pour antiséisme à l'évolution des besoins, soit en effectuant des logements sociaux à des personnes âgées si la demande augmente de ce côté là, soit en effectuant à de jeunes couples des logements types T2 du foyer résidence.

Comptant sur votre diligence, veuillez agréer Monsieur le Député-Maire d'Angoulême, à l'expression de ma considération très distinguée.

Le Maire,



Bernard GERMON.

CALENDRIER DES FETES POUR 1986

JANVIER

- Dimanche 12 : Loto des Parents d'élèves
- Vendredi 17 : Soirée Débat Parents d'élèves
- Dimanche 19 : Repas des Anciens

FÉVRIER

- Samedi 1er : Repas des Chasseurs
- Samedi 15 : Soirée Ping-Pong

MARS

- Samedi 1er : Don du Sang
- Dimanche 9 : Galette des Rois des Donneurs de sang
- Samedi 15 : Soirée Carnaval
- Samedi 22 : Soirée Variétés A.D.M.R.

AVRIL

- Samedi 19 : Dîner Dansant Comité des Fêtes et Parents d'élèves

MAI

- Dimanche 4 : Journée Portes-ouvertes 3ème Age
- Samedi 17
- Dimanche 18 : Frairie de la Pentecôte
- Lundi 19

JUIN

- Dimanche 1er : 1ère Communion
- Dimanche 8 : Communion Solennelle
- Samedi 14 : Fête des Ecoles et de la Danse
- Samedi 21 : Feu de la St Jean
- Dimanche 22 : Randonnée Pédestre Gymnastique volontaire
- Dimanche 29 : Fête de l'A.D.M.R. à VOULEGZAC
Journée du Sang à BLANZAC

JUILLET

- Lundi 14 : Méthoui du Foot-Ball et Concours de boules

SEPTEMBRE

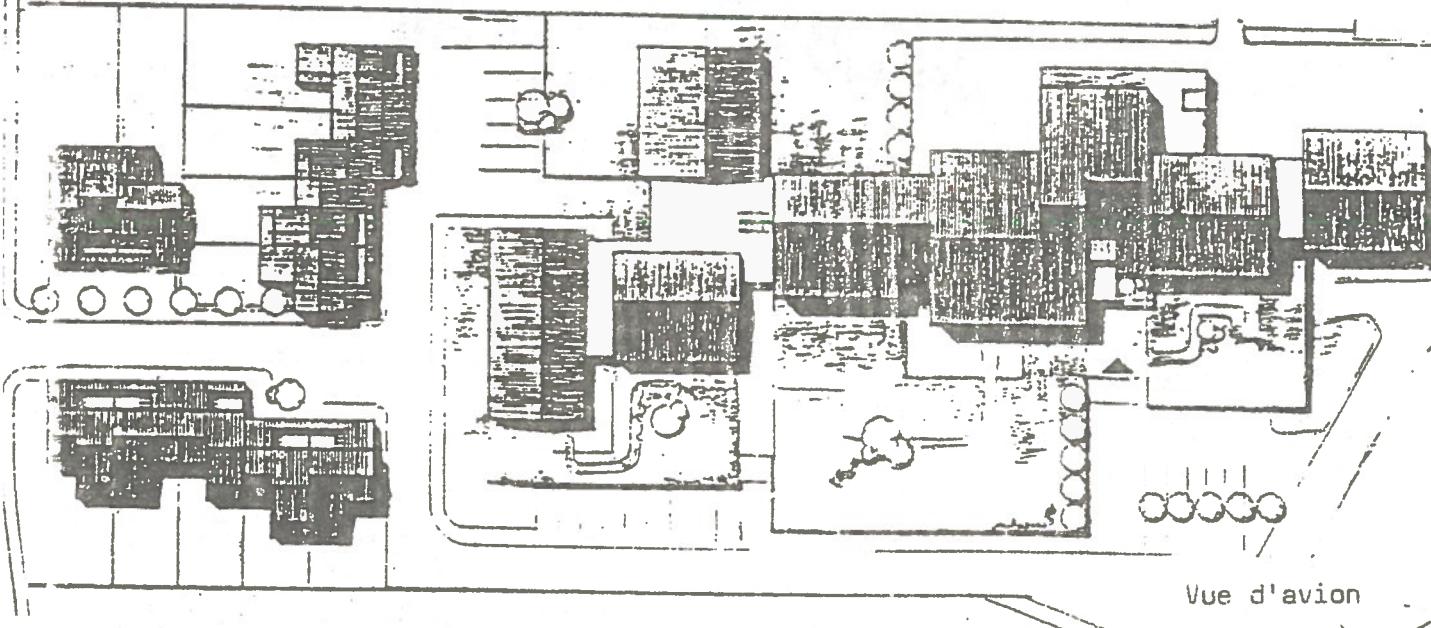
- Samedi 6 : Journée du Sang
- Dimanche 14 : Course de Lévriers et démonstration de Chiens
- Samedi 27 : Soirée Paëlla Parents d'élèves

OCTOBRE

- Dimanche 5 : Exposition d'Oiseaux
- Samedi 11 et Dimanche 12 : Frairie des Vendanges
- Lundi 10 : Dîner-Dansant du Foot-Ball
- Samedi 22 : Dîner-Dansant A.D.M.R.

DÉCEMBRE

- Samedi 6 : Concours de Belote Parents d'Elèves
- Samedi 27 : Journée du Sang à BLANZAC
- Mercredi 31 : Réveillon de la Saint-Sylvestre



Dépôt légal premier trimestre 1986

